

# RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021



# 2020

# Rapport de présentation du compte administratif 2020

<b>I. EXECUTION DE L'EXERCICE</b>	<b>3</b>
<b>II. RATIOS</b>	<b>3</b>
<b>III. LA CHAINE DE L'EPARGNE</b>	<b>4</b>
<b>IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>4</b>
<b>V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1. Les recettes de fonctionnement</b>	<b>4</b>
a. Atténuation de charges	5
b. Produits de services, du domaine et ventes diverses	5
c. Impôts et taxes	5
d. Dotations et compensations	6
e. Les autres participations	7
f. Autres produits de gestion courant	7
g. Produits exceptionnels	7
<b>2. Les dépenses de fonctionnement</b>	<b>7</b>
a. Les charges de personnel	7
b. Les charges à caractère général	8
c. Les autres charges de gestion courante	8
d. Les charges financières	8
e. Les charges exceptionnelles	8
<b>VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9</b>
<b>1. Les recettes d'investissement</b>	<b>9</b>
a. Les subventions affectées	9
b. Le Fonds de Compensation de la TVA	9
c. Les autres recettes	9
<b>2. Les dépenses d'investissement</b>	<b>10</b>
a. ACP	11
<b>VII. L'IMPACT DE LA COVID SUR LES FINANCES DE LA COLLECTIVITE</b>	<b>11</b>

## I. EXECUTION DE L'EXERCICE

En 2020, le taux de d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 89,77% en recettes et 84,61% en dépenses.

Recettes réelles	33 190 604,38 €	Dépenses réelles	31 085 320,06 €
Recettes d'ordre	3 427 804,14 €	Dépenses d'ordre	3 427 804,14 €
Recettes totales	36 618 408,52 €	Dépenses totales	34 513 124,20 €
Crédits ouverts	40 789 334,00 €	Crédits ouverts	40 789 334,00 €

## II. RATIOS

Les données présentées ci-dessous sont tirées des derniers Comptes de Gestion des Villes de strate entre 20 000 et 50 000 habitants (année 2019 - sources DGCL), comparées à nos données 2020.

### ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



1 032 €



0 €

L'emprunt de la commune est arrivé à échéance.

### DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



1 393 €



1 139,79 €

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant de la commune sont proches de la moyenne de la strate.

### DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



200 €



322,93 € dont 138,78 € pour la DGF  
et 184,15 € pour la DSU

La dotation globale de fonctionnement (incluant la DSU) est supérieure à la moyenne de la strate.

### DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR HABITANT



324 €



405,21 €

Les dépenses d'équipement par habitant de la commune de Givors sont supérieures à la moyenne strate.

### IMPOTS LOCAUX PAR HABITANT



641 €



451,37 €

Le produit des impôts locaux (article 73111 et 7318) perçu par la commune de Givors est inférieur à la moyenne de la strate.

### III. LA CHAINE DE L'EPARGNE

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION CA 2020 / 2019
Recettes réelles de fonctionnement	28 082 424,90 €	28 721 299,77 €	28 357 390,51 €	-1,27%
Dépenses réelles de fonctionnement	22 805 655,78 €	23 707 821,90 €	22 897 312,75 €	-3,42%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 276 769,12 €</b>	<b>5 013 477,87 €</b>	<b>5 460 077,76 €</b>	<b>8,91%</b>
Charges financières	870,73 €	1,90 €	- €	-100,00%
<b>Epargne brute</b>	<b>5 275 898,39 €</b>	<b>5 013 475,97 €</b>	<b>5 460 077,76 €</b>	<b>8,91%</b>
Remboursement du capital de la dette	20 030,64 €	20 863,95 €	- €	-100,00%
<b>Epargne nette</b>	<b>5 255 867,75 €</b>	<b>4 992 612,02 €</b>	<b>5 460 077,76 €</b>	<b>9,36%</b>

Entre 2019 et 2020, il est inscrit une baisse des recettes réelles de fonctionnement d'environ 364 k€. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent d'environ 810 k€.

La dynamique des recettes et la maîtrise des dépenses permet de dégager une épargne nette d'environ 5,460 M€. Ce niveau d'épargne permet à la Ville de financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

### IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

	RESULTAT 2019	RESULTAT 2020	RESULTAT CUMULE
Investissement	3 733 409,42 €	- 837 726,38 €	2 895 683,04 €
Fonctionnement	56 000,00 €	2 943 010,70 €	2 999 010,70 €

<b>TOTAL</b>	<b>3 789 409,42 €</b>	<b>2 105 284,32 €</b>	<b>5 894 693,74 €</b>
--------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

<b>Reports 2020/2021</b>	<b>2 871 269,50 €</b>
--------------------------	-----------------------

<b>Résultat Net</b>	<b>3 023 424,24 €</b>
---------------------	-----------------------

En tenant compte de l'excédent de l'exercice 2019 (3,733 M€ en investissement et 56 k€ en fonctionnement), la commune affiche un résultat cumulé de clôture au 31 décembre 2020 de 5,894 M€

Les restes à réaliser en section d'investissement (engagements 2020 non soldés, à réaliser sur 2021) s'élèvent à 2,871 M€ en dépenses.

Une fois les reports couverts, le résultat à affecter s'élève en 2020 à 3,023 M€ (soit 10,66% des recettes réelles totales de l'exercice 2020).

### V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES				
CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION CA 2020 / 2019
Atténuations de charges (chap 013)	112 719,90 €	79 647,26 €	176 624,26 €	121,76%
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	905 253,47 €	937 764,07 €	661 752,88 €	-29,43%
Impôts et taxes (chap 73)	16 819 283,77 €	17 011 800,55 €	16 895 344,51 €	-0,68%
Dotations, subventions et participations (chap 74)	9 148 764,67 €	8 980 871,32 €	9 108 814,27 €	1,42%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	522 029,72 €	417 979,56 €	344 500,12 €	-17,58%
<b>Total des recettes de gestions courante</b>	<b>27 508 051,53 €</b>	<b>27 428 062,76 €</b>	<b>27 187 036,04 €</b>	<b>-0,88%</b>
Produits financiers (chap 76)	1 654,00 €	2 914,00 €	2 864,00 €	-1,72%
Produits exceptionnels (chap 77)	572 719,37 €	1 290 323,01 €	1 124 490,47 €	-12,85%
Reprise sur amort (chap 78)			43 000,00 €	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>28 082 424,90 €</b>	<b>28 721 299,77 €</b>	<b>28 357 390,51 €</b>	<b>-1,27%</b>
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	382 101,23 €	226 161,46 €	221 101,20 €	-2,24%
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>382 101,23 €</b>	<b>226 161,46 €</b>	<b>221 101,20 €</b>	<b>-2,24%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>28 464 526,13 €</b>	<b>28 947 461,23 €</b>	<b>28 578 491,71 €</b>	<b>-1,27%</b>

Les recettes de fonctionnement sont en diminution de 1,27 % (soit environ 369 k€) par rapport au compte administratif 2019. Elles sont constituées des ressources suivantes :

### a. Atténuation de charges

Ce chapitre enregistre une recette de 177 k€ au compte administratif 2020 soit une hausse d'environ 97 k€ par rapport au compte administratif 2019. Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel dont les montants sont difficilement prévisibles. Cette variation illustre le fort impact de la crise sanitaire sur le personnel.

### b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont réalisées à hauteur de 661 k€ au compte administratif 2020. En raison de la crise sanitaire, ces recettes ont fortement été impactées sur l'exercice 2020.

Il n'y a pas eu de revalorisation des tarifs en 2020.

### c. Impôts et taxes

#### c.1. La fiscalité directe

Les recettes de la fiscalité directe comprennent la taxe d'habitation et les taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties). Elles représentent environ 9,067 M€, soit environ 32 % des recettes réelles de fonctionnement. Le produit de la fiscalité directe est en diminution par rapport au compte administratif 2019 (-3,42 % soit -320 k€). Elle provient notamment de la baisse des taux communaux.

Dans le cadre de la suppression de la TH en 2020, 80% des contribuables bénéficient d'une exonération intégrale de leur impôt en 2020. Les contribuables non bénéficiaires (20% restant) devront s'acquitter d'une TH en 2020 avant de bénéficier d'une exonération progressive entre 2021 et 2023 (-30% en 2021, -65% en 2022 et -100% en 2023).

Il est important de rappeler que 91,85 % des contribuables Givordins sont totalement exonérés de la taxe d'habitation et que 100 % seront exonérés totalement en 2023.

1 Calendrier de la réforme pour les contribuables



2 Calendrier de la réforme pour les collectivités



### c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (6,5 M€) comprennent deux dotations :

- ✚ L'Attribution de Compensation (AC) pour 6,025 M€ ;
- ✚ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 484 k€ ;

L'AC correspond à la compensation du transfert de l'ancienne taxe professionnelle que recevait la Ville.

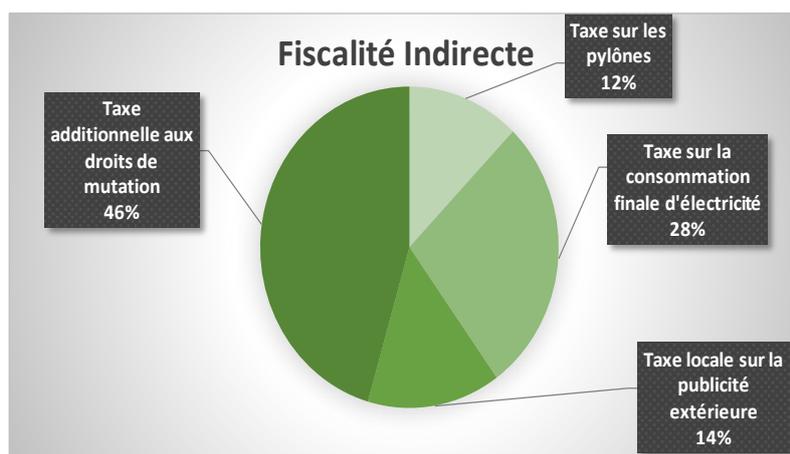
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes pour le partage équitable des richesses fiscales sur le territoire.

### c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est en hausse de 7,71 %, soit une augmentation de 82 k€.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 46 %, le produit des droits de mutation est en hausse avec un montant de 521 k€ au compte administratif 2020 contre 507 k€ en 2019 (soit une hausse d'environ 15 k€). Cette augmentation s'explique par la croissance des bases communales et le dynamisme du marché immobilier.

165 k€ pour la taxe sur la publicité extérieure en 2020, elle est en progression de 21 k€ par rapport à 2019.



## d. Dotations et compensations

	CA 2018	CA 2019	CA 2020
<b>1 - Dotation</b>			
Dotation forfaitaire	2 915 502 €	2 805 672 €	2 787 950 €
Dotation de solidarité urbaine	3 400 880 €	3 543 031 €	3 699 458 €
Dotation de recensement	3 652 €	5 177 €	10 052 €
Dotation pour les titres sécurisés	25 740 €	30 181 €	43 628 €
<b>Total dotations</b>	<b>6 316 382 €</b>	<b>6 384 061 €</b>	<b>6 541 087 €</b>
<b>2 - Compensations</b>			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncière:	55 379 €	80 109 €	144 166 €
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitat	762 611 €	814 361 €	860 944 €
<b>Total compensations</b>	<b>817 990 €</b>	<b>894 470 €</b>	<b>1 005 110 €</b>
<b>Total dotations et compensations</b>	<b>7 134 372 €</b>	<b>7 278 531 €</b>	<b>7 546 197 €</b>

## e. Les autres participations

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
<b>1 - Participations Etat</b>				
Emplois d'avenir	75 908,65 €	50 538,23 €	5 303,28 €	- €
Aide Adultes Relais	39 571,72 €	28 647,07 €	52 317,32 €	19 698,36 €
Contrat unique d'insertion	81 450,64 €	37 237,75 €	30 896,90 €	49 570,14 €
Services civiques	100,00 €	200,00 €	- €	- €
Autres (Préfecture, DRAC FIPH,...)	309 180,82 €	208 542,93 €	103 907,00 €	308 831,47 €
<b>Total participations Etat</b>	<b>506 211,83 €</b>	<b>325 165,98 €</b>	<b>192 424,50 €</b>	<b>378 099,97 €</b>
<b>2 - Participations Métropole</b>				
Utilisation installations sportives par les Collèges	45 801,60 €	108 739,00 €	72 712,94 €	24 521,26 €
Remb. par la métropole des côtes part d'emprunt qui lui sont imputables (Transfert compétence Grand Lyon)	227 690,00 €	182 152,00 €	136 614,00 €	- €
Subventions/Participations	297 534,27 €	227 412,04 €	209 809,00 €	197 960,52 €
<b>Total participations Métropole</b>	<b>571 025,87 €</b>	<b>518 303,04 €</b>	<b>419 135,94 €</b>	<b>222 481,78 €</b>
<b>3 - Participations Régions</b>				
Utilisation installations sportives par les Lycées	71 093,00 €	45 764,00 €	41 091,00 €	33 278,50 €
<b>Total participations Régions</b>	<b>71 093,00 €</b>	<b>45 764,00 €</b>	<b>41 091,00 €</b>	<b>33 278,50 €</b>
<b>4 - Participations CAF</b>				
Contrat enfance (PSEJ, PS, PSU)	935 491,47 €	906 330,16 €	947 553,46 €	981 876,02 €
Aides aux temps libres - CVL	13 138,00 €	7 418,00 €	8 980,00 €	560,00 €
Autres (Fonds rééquilibrage, fonds publics et territoires,...)	48 100,00 €	64 260,00 €	22 400,00 €	- €
<b>Total participations CAF</b>	<b>996 729,47 €</b>	<b>978 008,16 €</b>	<b>978 933,46 €</b>	<b>982 436,02 €</b>
<b>Total général</b>	<b>2 145 060,17 €</b>	<b>1 867 241,18 €</b>	<b>1 631 584,90 €</b>	<b>1 616 296,27 €</b>

## f. Autres produits de gestion courant

Les revenus des immeubles (344 k€) correspondent à l'encaissement de loyers perçus sur les baux d'habitation ou commerciaux et au remboursements de charges locatives. Le chapitre 75, autres produits de gestion courante diminue d'environ 18% par rapport au compte administratif 2019 (à savoir -73 k€).

## g. Produits exceptionnels

1,124 M€ concernent les produits exceptionnels réalisés au compte administratif 2020. Composés essentiellement des indemnités dues aux sinistres (incendie de 2018 et toiture du gymnase liauthaud) et des cessions (terrains du cinéma).

## 2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES				
CHAPITRES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION CA 2020 / 2019
Charges à caractère général (chap 011)	5 483 793,90 €	5 800 509,58 €	5 178 184,49 €	-10,73% - 622 325 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	15 695 146,47 €	15 715 003,18 €	15 937 664,01 €	1,42% 222 661 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 563 067,31 €	1 667 979,00 €	1 711 720,50 €	2,62% 43 742 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>22 742 007,68 €</b>	<b>23 183 491,76 €</b>	<b>22 827 569,00 €</b>	<b>-1,54% - 355 923 €</b>
Charges financières (chap 66)	870,73 €	1,90 €	- €	-100,00% - 2 €
Charges exceptionnelles (chap 67)	19 777,37 €	524 328,24 €	69 743,75 €	-86,70% - 454 584 €
Dotations aux provisions (chap 68)	43 000,00 €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>22 805 655,78 €</b>	<b>23 707 821,90 €</b>	<b>22 897 312,75 €</b>	<b>-3,42% - 810 509,15 €</b>
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	2 694 939,25 €	2 664 013,62 €	2 738 168,26 €	2,78% 74 155 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 694 939,25 €</b>	<b>2 664 013,62 €</b>	<b>2 738 168,26 €</b>	<b>2,78% 30 926 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>25 500 595,03 €</b>	<b>26 371 835,52 €</b>	<b>25 635 481,01 €</b>	<b>-2,79% - 736 355 €</b>

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 2,79 % (soit environ 736 k€) par rapport au compte administratif 2019. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

### a. Les charges de personnel

Avec un montant de 15,938 M€, elles représentent 69,60 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparait en légère progression par rapport au CA 2019 (+ 1,42%).

Cette progression est principalement due :

- ✚ Impact financier des accords PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) entrés en application en 2017 et auquel il faut ajouter une nouvelle phase de reclassement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour certains agents de catégorie C et A ;
- ✚ Hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- ✚ Prise en compte sur une année pleine de la revalorisation du régime indemnitaire par les cotations de poste de 23% pour les agents de catégorie C, 20% pour les agents de catégorie B et 17% pour les agents de catégorie A afin de renforcer l'équité de traitement entre les agents et améliorer leur pouvoir d'achat;
- ✚ Revalorisation des vacances extrascolaires (2018-2020) ;
- ✚ Versement d'une prime exceptionnelle aux agents mobilisés durant le premier confinement
- ✚ Glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons, grades, promotion interne...).

### **b. Les charges à caractère général**

Ce chapitre budgétaire représente en 2020, 22,61 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global d'environ 5,178 M€. Les fluides (eau, gaz et électricité) restent le poste de dépenses le plus important avec un montant total de 960 k€.

Une diminution des charges à caractère général (chapitre 011) s'explique notamment par une réduction du nombre des repas, des transports collectifs, des spectacles qui n'ont pas eu lieu suite à la crise sanitaire de la Covid19.

### **c. Les autres charges de gestion courante**

En 2020, la ville de Givors a continué de soutenir activement les associations et partenaires qui constituent un socle local solide en faveur du développement et du renforcement du lien social. Le montant réalisé au compte administratif 2020 concernant les subventions municipales est de 1,326 M€ contre 1,267 M€ au compte administratif 2019 soit une hausse de 4,66%.

Les autres dépenses diminuent d'environ 5,5%. Elles comprennent essentiellement :

- Les créances irrécouvrables constatées par le trésor public ;
- Les tickets jeunes (imputé au chapitre 65 depuis l'exercice 2019) ;
- Les indemnités des élus (enveloppe stable) ;
- La contribution obligatoire aux écoles privées.

### **d. Les charges financières**

Le bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements permettent à la commune de ne plus être endettée en 2020.

### **e. Les charges exceptionnelles**

En 2020 l'exécution du budget a été marquée par les écritures exceptionnelles de régularisation concernant la remise gracieuse des comptables.

Les autres charges exceptionnelles concernent en majorité des charges de régularisation de gestion (titres annulés sur exercices antérieurs...).

## VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les recettes d'investissement

RECETTES					
CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION CA 2020 / 2019	
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	561 709,63 €	2 255 552,43 €	634 960,77 €	-71,85%	- 1 620 592 €
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	908 980,87 €	1 532 340,41 €	1 559 308,02 €	1,76%	26 968 €
Excédent de fonctionnement	3 974 400,59 €	3 045 712,73 €	2 637 844,08 €	-13,39%	- 407 869 €
Dépôts et cautionnements reçus (165)	648,01 €	844,06 €	1 101,00 €	30,44%	257 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	- €	217 223,00 €		-100,00%	- 217 223 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	232 130,00 €		-100,00%	- 232 130 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	984,79 €	- €			- €
Immobilisation en cours (chap 23)	- €	- €			- €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 446 723,89 €</b>	<b>7 283 802,63 €</b>	<b>4 833 213,87 €</b>	<b>-33,64%</b>	<b>- 2 450 589 €</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	2 694 939,25 €	2 664 013,62 €	2 738 168,26 €	2,78%	74 155 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	622 634,12 €	555 829,16 €	468 534,68 €	-15,71%	- 87 294 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>3 317 573,37 €</b>	<b>3 219 842,78 €</b>	<b>3 206 702,94 €</b>	<b>-0,41%</b>	<b>- 13 140 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>8 764 297,26 €</b>	<b>10 503 645,41 €</b>	<b>8 039 916,81 €</b>	<b>-23,46%</b>	<b>- 2 463 729 €</b>

Les recettes d'investissement sont en diminution de 23,46 % (soit environ 2,464 M€) par rapport au compte administratif 2019. Elles sont constituées des recettes suivantes :

#### a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. Les principales opérations sont financées par la Métropole, l'Etat et la CAF.

Certains travaux ont été financés par l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2018. Un montant d'environ 110 k€ a été perçus en 2020.

A cela s'ajoute également une subvention concernant des travaux d'isolation des bruits du groupe scolaire Liauthaud de la SNCF d'un montant d'environ 123 k€ au compte administratif 2019.

Par ailleurs une subvention de la CAF et de la Préfecture pour le projet de réaménagement des locaux du bâtiment public communal pour l'accueil de l'animation sociale et associative du centre social Camille Claudel en centre-ville est perçue en 2020 pour un montant d'environ 398 k€.

#### b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) correspondant au remboursement partiel de TVA acquittée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année précédente, pour 1,534 M€.

#### c. Les autres recettes

2,637 M€ s'agit d'une partie de l'excédent généré par la section de fonctionnement en 2019 qui a été affecté au financement des investissements au cours de l'exercice 2020.

Les 2,738 M€ mandatés en 2020 sont constitués de l'amortissement des immobilisations et des écritures liées aux produits des cessions concernant des plus-values.

Il a été procédé à des écritures d'amortissement des biens acquis pour 1,905 M€. L'amortissement des immobilisations se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (chapitre 042) et par une recette d'investissement (chapitre 040).

## 2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION CA 2020 / 2019	
Immobilisations incorporelles (chap 20)	502 798,07 €	599 411,41 €	309 446,71 €	-48,37%	- 289 965 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	812 119,48 €	766 196,68 €	215 324,82 €	-71,90%	- 550 872 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	7 566 579,96 €	4 477 028,15 €	4 051 131,12 €	-9,51%	- 425 897 €
Immobilisations en cours (chap 23)	1 496 790,11 €	1 312 325,46 €	76 686,33 €	-94,16%	- 1 235 639 €
opérations d'équipement (APCP)	893 934,92 €	2 587 836,60 €	3 487 651,81 €	34,77%	899 815 €
Emprunts et dettes assimilés (chap 16)	22 476,82 €	24 569,77 €	8 766,52 €	-64,32%	- 15 803 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	216 500,00 €	39 000,00 €	-81,99%	- 177 500 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 294 699,36 €</b>	<b>9 983 868,07 €</b>	<b>8 188 007,31 €</b>	<b>-17,99%</b>	<b>- 1 795 861 €</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	382 101,23 €	226 161,46 €	221 101,20 €	-2,24%	- 5 060 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	622 634,12 €	555 829,16 €	468 534,68 €	-15,71%	- 87 294 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 004 735,35 €</b>	<b>781 990,62 €</b>	<b>689 635,88 €</b>	<b>-22,17%</b>	<b>- 222 745 €</b>
<b>Total des dépenses de d'investissement</b>	<b>12 299 434,71 €</b>	<b>10 765 858,69 €</b>	<b>8 877 643,19 €</b>	<b>-17,54%</b>	<b>- 1 888 216 €</b>

Les dépenses d'investissement sont en diminution de 17,54 % (soit environ – 1,888 M€) par rapport au compte administratif 2019.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement s'est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

- ✚ Maitrisés d'ouvrage/Etudes : Groupe scolaire Simone Viel, maternelle Presqu'île, école Liauthaud, piscine, palais des sports, salle Brassens, locaux police municipale, centre social J.M Imbert, Théâtre, pôle commercial et de services des Vernes.

- ✚ Travaux :

### PATRIMOINES/EQUIPEMENTS

- ✚ Rénovation du centre social Jean Marie Imbert.
- ✚ Rénovation des locaux de la police municipale.
- ✚ La poursuite du renouvellement du parc mobilier, matériel de la commune
- ✚ Rénovation à la Maison des Associations Picard.
- ✚ Raccordement réseau de chaleur de divers bâtiments.

### CULTURE

- ✚ Travaux de la réhabilitation de la salle Georges Brassens.
- ✚ La poursuite des travaux de rénovation concernant les vitraux de l'église Saint Nicolas.
- ✚ Accessibilité théâtre.
- ✚ Les réaménagements divers sur les différents sites culturels.

### SPORT

- ✚ Les travaux de rénovation et de modernisation de l'espace nautique.
- ✚ Les réaménagements divers sur les différents sites sportifs (dont les vestiaires Palais des sports, tennis existant).

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- ✚ Abondement par la ville du fonds d'initiative communal pour les espaces de domanialité métropolitaine.
- ✚ Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics.

- ✚ La réfection d'équipements sur domaine public (clôtures, aire de jeux, panneaux de jalonnement...).

### **SECURITE**

- ✚ Poursuite de la modernisation des installations d'alarmes anti intrusion des équipements communaux.

### **EDUCATION/ENFANCE**

- ✚ Travaux du groupe scolaire Simone-Viel.

- ✚ Les réaménagements divers sur les différents sites scolaires.

- ✚ Rénovation de l'école Presqu'île.

### **MODERNISATION NUMERIQUE**

- ✚ La poursuite du processus de modernisation numérique de l'administration et des services rendus aux usagers.

### **ECONOMIES ET COMMERCES**

- ✚ La poursuite de la restructuration du centre commercial et de service des Vernes

## a. APCP

	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021 (dont reports)	CP 2022
<b>GROUPE SCOLAIRE</b>	5 546 000,00 €	893 934,92 €	2 191 635,10 €	1 884 935,61 €	575 494,37 €	- €
<b>EGLISE SAINT NICOLAS</b>	443 000,00 €	- €	27 755,28 €	71 018,40 €	344 226,32 €	- €
<b>BRASSENS</b>	2 000 000,00 €	- €	368 446,22 €	1 272 788,96 €	358 764,82 €	- €
<b>CENTRE COMMERCIAL VERNES</b>	4 365 000,00 €	- €	- €	92 025,60 €	2 632 974,40 €	1 640 000,00 €
<b>PISCINE</b>	3 075 000,00 €	- €	- €	166 883,24 €	2 533 116,76 €	375 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	15 429 000,00 €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	3 487 651,81 €	6 444 576,67 €	2 015 000,00 €

## VII. L'IMPACT DE LA COVID SUR LES FINANCES DE LA COLLECTIVITE

La commune de Givors a dû réaliser des dépenses importantes afin d'assurer la sécurité des givordines et givordins. Les coûts sont détaillés ci-dessous :

	MONTANTS 2020
Matériel informatique, logiciel et licences	181 138,84 €
Dépenses de personnel (prime Covid19)	57 300,00 €
Remboursements activités	27 568,58 €
Fournitures de petits équipements (thermomètres, barrière plastique, distributeur de gel, paroies,...)	21 855,72 €
Fournitures non stockées (gels hydroalcoliques, masques, combinaisons, gants,...)	143 199,70 €
Produits d'entretien ( produits désinfectants,..)	2 391,54 €
Frais de nettoyage	17 012,62 €
Frais d'affranchissement	2 637,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>453 104,00 €</b>

Une demande de prise en charge a été demandé à l'Etat pour les achats de masques que la collectivité a effectuée à hauteur d'environ 35 k€.